

Couleurs en façade: le bon choix !

Améliorer la qualité de vie des habitants en offrant un cadre architectural harmonieux et propice au tourisme est une priorité pour l'équipe municipale.

Depuis 2009, la Ville de Ribeauvillé a mis en place une démarche d'accompagnement des habitants pour tous les travaux de ravalement de façade réalisés sur le ban communal. Madame Claudine SEYFRIED, coloriste, est missionnée par la Ville pour intervenir, en concertation avec le pétitionnaire, lors du choix des teintes de finition. Ses conseils permettent de mettre en valeur le bâtiment repeint tout en prenant en considération son environnement direct. Concrètement, un rendez-vous est programmé sur place avec la coloriste afin de choisir en commun la teinte la plus adaptée au bâtiment selon sa volumétrie et son environnement.

Un soutien financier

En parallèle de cette démarche, et depuis plusieurs années, la Ville a mis en place des subventions, versées lors de la réalisation de travaux de rénovation, qui se sont substituées à la fin des aides départementales.

Ainsi dans le cas d'un ravalement de façade avec piquage des crépis, de la mise à jour des colombages sous crépis

ou de la pose de tuiles dite Biberschwantz (plates à bout arrondis) pour les maisons situées dans le centre historique ou de plus de 100 ans, une aide est versée en fonction des revenus du pétitionnaire.

N'hésitez pas à contacter le Service Urbanisme de la Mairie pour en savoir + :

- sur les formalités à remplir pour un ravalement de façades
- sur les subventions pour restauration de maisons anciennes
- sur toute autre question en matière de travaux ou de construction

Contact

Service Urbanisme - Bureau n° 8

M. Guillaume HALBEISEN

Tél. 03 89 73 20 03

Courriel : urbanisme.ribeauville@wanadoo.fr



Avant



Après